

REX-FFA

Bonjour Claude,

Nous avons souvent parlé des REX (Retour d'Expérience), que sont les déclarations, descriptions par les pilotes de faits anodins ou plus sérieux tels qu' anomalies incidents ou accidents. Déclarations par tous moyens et éventuellement anonymes.

Relater ces « incidents », cela permet au club d'y remédier, réparer si besoin, et informer les autres pilotes. Tout ceci dans le but d'éviter que cela ne se reproduise et dans l'objectif de sécuriser au mieux la pratique du vol pour tous.

Par exemple des faits à priori sans grande importance, mais qui répétés et non signalés peuvent conduire à un accident grave pour le énième pilote qui prend l'avion.

Sont concernés tout évènement au sol, hangar, matériel, avions, roulage, vol...

Au club, la commission SGS reçoit ces déclarations, les analyse, rencontre éventuellement le pilote pour plus d'infos, et selon la répercussion sur la sécurité établit un compte rendu qui sera transmis aux pilotes du club, à la FFA pour diffusion nationale selon le degré de risque, et à la DSAC si évènement entrant dans le champ des obligations réglementaires.

A noter que quelle que soit la raison de la déclaration, elle ne fait l'objet d'aucune sanction envers le pilote.

L'ACDF a eu quelques Retours d'Expérience à traiter, l'essentiel a fait l'objet d'une communication aux pilotes ACDF, quelques unes transmises à la FFA et 3 à 4 à la DSAC.

La majorité des clubs aéro de France pratiquent les REX et bon nombre traitant d'évènements de nature à compromettre la sécurité sont transmis à la FFA. Celle-ci les envoie pour info aux clubs et aux abonnés rex FFA.

C'est en moyenne 10 à 15 REX par semaine qui sont diffusés, nous les consultons et relayons les infos pertinentes par différents canaux (internet, réunions....).

Il nous apparaît aujourd'hui important pour la sécurité de tous que nous transmettions à chaque membre une sélection plus large de ces

REX FFA, et sur un support dédié afin de ne pas percuter les infos diffusées par le SGS qui concernent plus particulièrement des infos sécurité particulièrement propres à l'ACDF.

Le support internet sera intitulé REX-FFA, il comportera une liste de liens qui renverront chacun à une déclaration.

Mais, encore mieux, tu peux gérer vous-même ces informations en t'abonnant aux REXFFA en [cliquant ici](#).

Tu recevras tous les REXFFA sur ta messagerie, tu pourras prendre connaissance de ceux qui t'interpellent, te touchent. Si tu optes pour l'abonnement (qui peut être supprimé) merci de nous en informer afin d'éviter double envoi (FFA direct et ACDF).

Bons vols et en sécurité.

Ci après le premier envoi REXFFA.

REX FFA

[360° de retardement en courte finale](#)

[Incursion de piste](#)

[Turbulence forte en courte finale](#)

[Risque de collision en vol](#)

[Panne d'alternateur](#)

[Panne tachymètre en vol](#)

[Mauvaise utilisation de la boîte de mélange](#)

[Turbulence de sillage hélico](#)

[Blocage manette de gas](#)

Répondre

Transférer